



COMPTE RENDU Assemblée Générale Extraordinaire du 12/05/2012 à Montpellier (34).

Clubs présents : Trèbes (11) ; Carcassonne (11) ; Gruissan (11) ; Narbonne (11) ; Nîmes ASPC (30) ; St Christol Lez Alès (30) ; Nîmes ASPTT (30) ; Vauvert (30) ; Le Bousquet d'Orb (34) ; Le Cres Salaison (34) ; Prades St Gely (34) ; Cheminots Montpellier (34) ; Gigean (34) ; Castelnau Le Lez (34) ; Laverune (34) ; Sète ASPTT (34) ; Marseillan (34) ; Marvejols (48) ; Canohes Toulouges (66)

Clubs Excusés : Mende(48) ; Clermont l'Hérault (34) ; Congénies (30)

Ouverture Assemblée Générale Extraordinaire par le Président de la Ligue Languedoc Roussillon à 14h30

Après pointage des clubs présents , rappel de l'ordre du jour.

Le quorum n'étant pas nécessaire pour délibérer, la prise en compte des 2/3 des voix des présents sera appliquée.

19 clubs présents sur 90 et 88 voix sur 316

les 2/3 des voix représentent donc 59 voix (arrondi à l'entier supérieur)

Présentation et approfondissement des différents articles des nouveaux statuts

Vote : Contre 0 voix
 Abstention : 2 voix
 Pour : 86 voix

Les statuts sont donc adoptés

Présentation et approfondissement des différents articles du règlement intérieur

Vote : Contre 0 voix
 Abstention : 0 voix
 Pour : 88 voix

Le règlement intérieur est donc adopté

Clôture de l'assemblée à 15h30